



Nazisme et grand capital

Par [Jean-Pierre Dubois](#)

Mondialisation.ca, 12 février 2013

[Le Petit Blanquiste](#) 7 février 2013

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Sans vouloir déconsidérer le message humaniste du film de Chaplin, on peut quand même regretter que la caricature qu'il donne d'Hitler n'aide pas à comprendre pourquoi et comment un mouvement aussi répugnant que le nazisme soit parvenu au pouvoir légalement dans un pays considéré comme un des fleurons culturels de l'Europe.

On peut même penser que le succès qu'a rencontré ce film en Occident doit beaucoup au fait qu'il a contribué à faire oublier qu'Hitler et le nazisme n'ont dû leur victoire qu'à l'appui politique et financier des représentants des firmes les plus puissantes du capitalisme allemand.

Soutenu seulement par certains cercles de l'armée, Hitler et le parti nazi ont longtemps été marginalisés. Au point que leur putsch de Munich en novembre 1923 tournera à la farce lamentable.

C'est que craignant une réaction trop vigoureuse de la classe ouvrière, la bourgeoisie souhaitait mettre fin à la République de Weimar et instaurer un pouvoir autoritaire, mais de manière constitutionnelle. A partir de 1924, Hitler, qui a retenu la leçon, décide de lancer son parti dans les compétitions électorales – toutefois sans succès jusqu'en 1929. C'est alors que, la conjoncture se dégradant après une période de relative stabilité, les milieux les plus réactionnaires du grand capital se tournent vers le parti nazi.

✘ Parmi eux, Emil Kirdorf fondateur du consortium houiller de Rhénanie-Westphalie et de la société minière de Gelsenberg, et Alfred Hugenberg, représentant la grande industrie de la Ruhr, qui deviendra le ministre de l'Économie du premier cabinet de Hitler. Grâce à ces nouveaux appuis financiers, le parti nazi peut diffuser plus largement et plus intensément sa démagogie sociale et ainsi devenir, aux élections fédérales de 1930, le deuxième parti du pays avec plus de 6 millions de voix et 109 députés.

Hitler et son parti avaient ainsi prouvé à la grande bourgeoisie qu'ils représentaient l'instrument dont elle avait besoin pour assurer une transition de la démocratie parlementaire à un régime ouvertement dictatorial. Pour parfaire sa respectabilité, le 25 septembre 1930, Hitler prête serment de fidélité à la légalité devant la Cour suprême du Reich et nomme à des fonctions importantes de son parti des hommes de confiance du capital financier parmi lesquels des représentants de la banque Schröder, de la Deutsche Bank, du groupe des aciéries Thyssen,...

✘ Le 27 octobre 1931, devant un parterre de financiers américains, Carl Friedrich von Siemens, PDG de la firme Siemens, fait l'éloge des nazis et de leur volonté d'éradiquer le socialisme en Allemagne.

Toutefois, lors des élections fédérales de novembre 1932, le parti nazi perd 2 millions de voix et 40 sièges. Les grands industriels et des grands propriétaires terriens qui le soutiennent décident alors d'accélérer le mouvement. Le 19 novembre 1932, ils adressent une requête collective au maréchal Hindenburg, président de la République, lui demandant avec insistance la nomination d'Hitler au poste de chancelier.

Ce sera chose faite le 30 janvier 1933 après qu'une rencontre entre Hitler et l'ancien chancelier Franz von Papen, dans la villa du banquier Kurt von Schröder, ait permis de sceller les derniers arrangements.



30 janvier 1933 : Le maréchal Hindenburg, élu président de la République en 1932 avec le soutien du Parti social-démocrate, nomme Hitler au poste de chancelier du Reich

Source : Kurt Gossweiler, *Hitler l'irrésistible ascension ? Essais sur le fascisme*, Ed. Aden, 2006.

Jean-Pierre Dubois

La source originale de cet article est [Le Petit Blanquiste](#)
Copyright © [Jean-Pierre Dubois](#), [Le Petit Blanquiste](#), 2013

Articles Par : [Jean-Pierre Dubois](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si

vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca